

Intitulé du poste
Chargé de l'examen et de l'instruction des dossiers relatifs à la délivrance des titres aux étrangers

Catégorie statutaire/Corps
Apprenti IPAG/IRA

Domaine(s) fonctionnel(s)
Services aux usagers

Emploi(s) –type
Chargé de l'admission au séjour

Localisation administrative et géographique / Affectation
Préfecture de la Haute Vienne – 1 rue de la préfecture – 87031 LIMOGES cedex
Direction de la citoyenneté
Bureau de l'immigration et de l'intégration

Vos activités principales
Dans le cadre de vos fonctions, il vous reviendra de procéder à :
- l'instruction juridique des dossiers relatifs à l'entrée et au séjour des étrangers
- la rédaction de notes de synthèse et de projets d'arrêtés après étude d'un dossier
- la mise en œuvre des procédures adéquates en ayant pris en compte la situation, le statut...

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions
-disponibilité

Vos compétences principales mises en œuvre		
<i>Connaissances techniques</i>	<i>Savoir-faire</i>	<i>Savoir-être</i>
Avoir des compétences juridiques / niveau pratique - <i>à acquérir</i> <i>Autre</i> : se familiariser avec le droit des étrangers (acquérir)	Savoir appliquer la réglementation / niveau pratique - <i>requis</i> Savoir travailler en équipe / niveau pratique - <i>à acquérir</i> Savoir s'organiser / niveau initié - <i>requis</i>	Savoir communiquer / niveau pratique - <i>à acquérir</i>

Votre environnement professionnel

▪ **Activités du service**

Le bureau de l'immigration et de l'intégration, dans sa structure actuelle, a pour activité d'accueillir les ressortissants étrangers qui sollicitent un titre de séjour au vu des dispositions du Code de l'entrée du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA), d'instruire les demandes (notamment celles liées à la maladie) et de les sanctionner soit par la délivrance d'un titre, soit par la prise d'un arrêté de refus assortie d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF).

▪ **Composition et effectifs du service**

Le bureau de l'immigration et de l'intégration comprend à terme trois sections : séjour, naturalisation et accueil et pré-accueil (20 agents)

▪ **Liaisons hiérarchiques**

Chef de section, adjoint au chef de bureau, chef de bureau, directeur

Liaisons fonctionnelles

Ministère de l'Intérieur, services déconcentrés, forces de l'ordre, services sociaux

Vos perspectives

Ce poste nécessitant des compétences juridiques et rédactionnelles doit permettre de préparer des concours

Qui contacter ?

M. Benoît D'ARDAILLON – Directeur de la Citoyenneté – 05.55.44.18.11 – benoit.dardaillon@haute-vienne.gouv.fr